# Montanaire Magazine

Journal d'information officiel
de la Commune de Montanaire
*n° 42 - été 2025*

*Gym, foot, danse, course à pieds, ... Bravo à tou·te·s nos athlètes !*

***Sommaire***


- *Éditorial de Marc Bourlard*
- *Présentation des comptes 2024*
- *Compte rendu du 23 juin 2025*
- *Nos sportifs ont du succès*
- *Formation BLS/AED offerte*
- *Actualités communales*
- *Événements des villages*

# Editorial

Dans notre société actuelle, il est triste de voir que l'éducation et le respect des autres s'érodent. Autrefois, certaines valeurs étaient essentielles, mais aujourd'hui, elles sont souvent oubliées et ignorées.

**L'éducation ne se limite pas à l'apprentissage académique. Elle englobe également l'enseignement des valeurs, des comportements et des normes sociales.**

Une bonne éducation inculque le sens de la responsabilité, de l'empathie et du respect envers autrui. Malheureusement, avec l'essor des technologies et des réseaux sociaux, les gens perdent certains principes.

Résultat : dans notre vie quotidienne, il existe de plus en plus d'exemples de mauvaise éducation et d'irrespect.

- *Le fait de ne pas saluer ses voisins ou de ne pas répondre à un bonjour.*
- *Faire du bruit tard le soir et perturber la tranquillité des autres.*
- *Tondre aux heures de repas ou des jours non autorisés.*
- *Laisser des déchets dans des lieux publics ou dans les forêts.*
- *Ne pas respecter les traditions du village et créer un fossé entre les nouveaux arrivants et les résidents de longue date.*
- *Ne pas ramasser les crottes de chiens.*
- *Etc.*

Les problèmes que nous pensions réservés aux villes se déplacent dans nos villages. Les responsables municipaux doivent traiter de plus en plus de plaintes concernant des déprédations, des bruits intempestifs, des vitesses inadaptées, des comportements dérangeants.

Pour inverser cette tendance, il est essentiel de repenser nos priorités et de revenir aux principes de base de ce qu'on appelle l'éducation. Il est évident que les parents et les éducateurs doivent jouer un rôle actif dans la transmission de ceux-là.

On a tendance à incriminer souvent la jeunesse avec la fameuse phrase : « de mon temps ça ne se passait pas comme ça (sous-entendu : c'était mieux !) » mais l'ancienne génération n'est pas toujours l'exemple à suivre. Ce n'est pas qu'un problème générationnel, tout le monde est concerné.

Le respect est essentiel pour vivre ensemble en harmonie. Il se manifeste dans la manière dont nous traitons les autres, indépendamment de leurs origines, de leurs statuts sociaux, de leurs croyances ou de leurs opinions... Malheureusement nous assistons à une montée de l'intolérance et du mépris.

Doit-on être intolérant, égoïste, irrespectueux ou conciliant, compréhensif, constructif, bienveillant, tolérant, respectueux, généreux, poli ?

Certains grands dirigeants de ce monde n'ont que faire de ce genre de réflexion et ne montrent pas l'exemple. Le monde idéal n'existe pas mais essayons à notre petite échelle de ne pas empirer les choses. Il en va de la bonne entente dans nos villages.

Bel exemple d'incivilité : Au moment où je termine cet éditorial, on vient de m'informer que les sangles de la toile de protection du bac de réception du saut en longueur à Thierrens ont été coupées par des gens sans vergogne pour le transformer en bac à sable pour les enfants !

***Marc Bourlard, municipal***



# Une jeune idée donne une vie aux vieux objets

C'est sous l'impulsion d'un jeune habitant de Martherenges, soucieux de réutiliser les objets déposés à la déchetterie de Chapelle-Martherenges, souvent prêts à être déchiquetés ou réduits en cendres, que l'idée d'une ressourcerie a émergé comme une évidence. Après avoir contacté la Municipalité et présenté ses objectifs, nous avons décidé de donner suite à cette excellente initiative.

Suite à plusieurs échanges et rendez-vous sur place, il est apparu que le jeune âge de notre innovateur était incompatible avec les normes de sécurité en vigueur dans une déchetterie.

Cependant, l'idée avait été semée, et la Municipalité a su la concrétiser. Ainsi au printemps, la ressourcerie prend forme et commence à entrer en service, sous le regard attentif des employés communaux présents durant les heures d'ouverture. La ressourcerie accueille les objets en bon état, propres et pouvant être réutilisés. La liste des objets acceptés est affichée sur la porte d'entrée. Aucune participation financière n'est demandée.

Nous tenons à remercier notre jeune interlocuteur pour ses idées et son élan initial.

## *Problème de chats errants*

**SAINT-CIERGES :** Suite à la prolifération des chats errants dans le centre de Saint-Cierges (à proximité de la déchetterie) et aux plaintes de plusieurs habitants, il avait été annoncé lors du conseil communal du 23 juin 2025 que la SVPA avait été mandatée pour essayer de résoudre le problème.

La première étape étant le piégeage et afin de minimiser le risque de capture des autres chats, le municipal en charge de ce dossier s'ést engagé à informer des dates d'intervention.

**Il s'agira du 20 août le matin et du 27 août également le matin.**

À noter qu'en plus de l'information sur le site de la commune et dans le journal de Montanaire, un tout ménage sera distribué début août aux habitants du quartier.

Malgré ces mesures et les contrôles effectués sur place par des professionnels, il est bien sûr possible que certains chats soient pris par erreur. Si tel était le cas, ces chats seraient récupérables à la SVPA.

La SVPA vous demande de ne surtout pas nourrir les chats errants les jours précédant ces interventions car pour que le piégeage réussisse, il faut qu'ils aient faim.

## *Relevé des compteurs d'eau*

**MONTANAIRE :** Comme chaque année, le relevé des compteurs d'eau débutera à la mi-octobre jusqu'à fin novembre. Nous vous remercions de faire bon accueil aux préposés et de leur permettre de contrôler visuellement votre compteur. Les contrôleurs sont munis d'une carte de contrôleur présentant le sceau de la Municipalité, ceci vous permettant de les identifier simplement. Pour des raisons de sécurité et d'usurpation d'identité, voici la liste de nos contrôleurs agrées :

- *Chanéaz : Laurent Carr*
- *Chapelle : Roberto Ciavatta*
- *Correvon : Louis Pidoux*
- *Denezy : Voirie*
- *Martherenges : Jean-Michel Pasche*
- *Neyruz-sur-Moudon : Michel Rosset*
- *Peyres-Possens : Bernard Delessert*
- *St-Cierges : Voirie*
- *Thierrens : Voirie*

Ce contrôle permet non seulement de noter la consommation annuelle, mais également de vérifier l'âge, l'état et le bon fonctionnement des compteurs d'eau.

## *Disparition de la 3G au 31 décembre 2025*

**MONTANAIRE :** La 3G prend sa retraite en Suisse ! Cette technologie mobile sera progressivement désactivée sur l'ensemble du territoire. Soyez vigilants : au-delà des téléphones, cette transition impacte plusieurs équipements du quotidien comme les systèmes d'alarme, dispositifs de télésurveillance, ou ascenseurs avec appel d'urgence. Si vous possédez de tels équipements, vérifiez leur compatibilité avec les réseaux plus récents. Nous invitons tou·te·s nos habitant·e·s à faire l'inventaire de leurs installations potentiellement concernées par cette évolution technologique.

## *Lutte contre le scarabée japonais*

**MONTANAIRE :** Classé comme organisme nuisible dangereux pour les végétaux, le scarabée japonais doit être signalé au plus vite en cas de soupçons. Veuillez l'annoncer directement au canton via le Code QR ci-dessous ou sur le site du canton (vd.ch). Le scarabée japonais est particulièrement vorace et polyphage : il s'attaque à près de 400 espèces de plantes cultivées, sauvages et ornementales : vigne, arbres fruitiers, maïs, soja, baies, rosiers, érables etc.

*Scarabée japonais à l'echelle 1:1.*

# #LÀPOURTOI

À l'occasion de la Journée mondiale de prévention du suicide (10 septembre), l'association STOP SUICIDE lance sa nouvelle campagne #LÀPOURTOI2025. Cette année, le message clé est : « Tout le monde peut être acteur·rice de la prévention ».

En 2025, l'association STOP SUICIDE fête ses 25 ans : un quart de siècle à informer, sensibiliser et lever le tabou sur la thématique du suicide des jeunes. Le suicide étant la première cause de mortalité chez les 15-29 ans, la mission de prévention et de déstigmatisation de l'association reste primordiale. Chaque année, l'association développe une nouvelle campagne de prévention. Cette année, l'accent est mis sur l'entourage et son rôle dans la prévention du suicide.

L'entourage des jeunes joue un rôle clé dans la prévention du suicide, de par sa proximité et sa capacité à intervenir en amont. Outiller les familles, les professionnel·les ainsi que les jeunes eux-mêmes peut grandement contribuer à la prévention du suicide. Afin de mettre en avant l'importance de l'entourage dans la prévention du suicide, STOP SUICIDE a fait appel à des professionnel·les, des figures politiques, des proches ainsi qu'aux jeunes eux-mêmes. Vous y retrouverez notamment la chanteuse Izia Jeen, la médecin et politicienne Louise Trottet, des jeunes engagé·es et bien d'autres !

Pour célébrer cette année anniversaire, STOP SUICIDE se dote d'une nouvelle identité visuelle : nouveau logo, nouveau site internet et nouvel univers graphique. En parallèle de ces changements et de sa nouvelle campagne de prévention, l'association multiplie ses actions en ligne et hors ligne : tables rondes, pièces de théâtre, expositions, jeux vidéo, ateliers de prévention, et bien d'autres initiatives, afin d'être toujours plus proche des jeunes et de leur entourage.Retrouvez toutes les actions et événements auxquels l'association prend part, ainsi que les capsules vidéo de sa nouvelle campagne, sur stopsuicide.ch, Instagram, TikTok et LinkedIn.

**Besoin d'aide ? Ne restez pas seul·e : appelez le 143 (adultes) ou le 147 (jeunes) 24h/7j.**

# Comptes 2024, les liquidités suffisantes permettent une situation confortable.

Les comptes 2024 présentent un excédent des revenus par rapport aux charges de CHF 369'507.39, ainsi qu'une marge d'autofinancement de CHF 1'406'567.00.

Ces résultats s'avèrent nettement meilleurs que ceux prévus au budget 2024, lesquels anticipaient un excédent de charges sur les revenus de CHF 176'245.59 et une marge d'autofinancement négative de CHF 162'568.00. Cette performance positive s'explique par des recettes fiscales en hausse, une charge de péréquation inférieure aux estimations initiales, ainsi qu'un bon contrôle des charges de fonctionnement.

Toutefois, le résultat 2024 demeure en retrait par rapport à celui de l'exercice 2023, qui affichait un excédent de revenus de CHF 772'231.69 et une marge d'autofinancement de CHF 1'547'338.00

**Le préavis 05/2025 des Comptes 2024 a été accepté à l'unanimité par le Conseil communal du 23 juin 2025.**

## Bonnes surprises pour l'autofinancement

Pour l'exercice 2024, la marge d'autofinancement atteint CHF 1'406'567.00, soit un montant largement supérieur aux prévisions budgétaires qui s'élevaient à -CHF 162'568.00. Cette performance s'explique par des recettes fiscales plus élevées qu'estimé, contribuant à une amélioration de CHF 192'543.73 par rapport au budget. Une péréquation à recevoir (selon décompte provisoire du Canton) de CHF 401'800.00, un retour des écoles de CHF 302'165.60 et de l'EFAJE de CHF 152'856.00. Au total, ces excédents représentent à eux seuls un montant de CHF 1'049'365.33.

## Evolution de la dette communale maitrisée

Le recours à l'emprunt s'est élevé à CHF 800'000.00 et un remboursement de CHF 320'000.00 a été effectué. La dette brute (emprunts bancaires et institutionnels) atteint ainsi CHF 14'867'320.00 au 31 décembre 2024, ce qui correspond à CHF 5'182.00 par habitant·e. À titre de comparaison, elle s'élevait à CHF 15'092'170.00 (CHF 5'323.50 par habitant·e) au 31 décembre 2023.

### De la prudence à l'opportunité grâce à la trésorerie

En 2024, face à la montée des taux, la Commune a réglé l'essentiel de ses factures et acomptes d'investissement au comptant, limitant l'ouverture de nouveaux prêts. La liquidité immédiate recule ainsi de 114 % à 87 %, soit encore près d'un franc en caisse pour chaque franc de dette urgente. Quant à la liquidité générale, elle s'établit à 448 %, ce qui représente plus de quatre francs d'actifs rapidement mobilisables pour un franc de dettes à court terme.

Ces ratios, très au-dessus des minima cantonaux (30 % pour la liquidité immédiate et 100 % pour le fonds de roulement), sécurisent le fonctionnement courant et mettent le budget à l'abri de tout choc de trésorerie. Surtout, ils offrent à la Commune la latitude de choisir le moment le plus opportun pour recourir au crédit : la politique budgétaire prudente devient ainsi un atout, permettant de financer les projets futurs dans les meilleures conditions tout en conservant une bonne marge de sécurité.

## Déchets et épuration : vers un rééquilibrage nécessaire

Le taux de couverture des ordures ménagères et déchêts tend chaque année à baisser de quelques points pour se situer à 86,1 % en 2024. En conséquence, le fonds affecté s'amenuise. Sans hausse de la taxe déchets, le service ne pourra plus s'autofinancer ni maintenir la qualité de collecte exigée. L'épuration suit la même tendance : passé de 112,5 % à 87,6 % sur la même période, le réseau d'égouts et l'épuration devront eux aussi ajuster leurs tarifs pour absorber l'inflation des coûts énergétiques et différentes exigences sanitaires.

Avec le principe du "polueur payeur", ces services ne peuvent être financés par l'impôt. La Municipalité travaille donc à l'ajustement de ces taxes pour revenir à des taux de couverture égaux ou proches des 100% requis par la loi.

## Graphiques comparatifs entre le budget et les comptes

Vous trouverez ci-contre de manière visuelle les principaux éléments constitutifs des comptes 2024 de Montanaire. **A gauche de la barre rouge se trouvent les revenus communaux et à droite les postes de dépenses.** Pour faciliter la lecture, certains éléments ont été regroupés ou simplifiés.

*Pour consulter le préavis des comptes 2024 ainsi que le rapport de gestion-dans leur intégralité, rendez-vous sur montanaire.ch > Conseil communal .*

***Valentin Dubach, municipal***

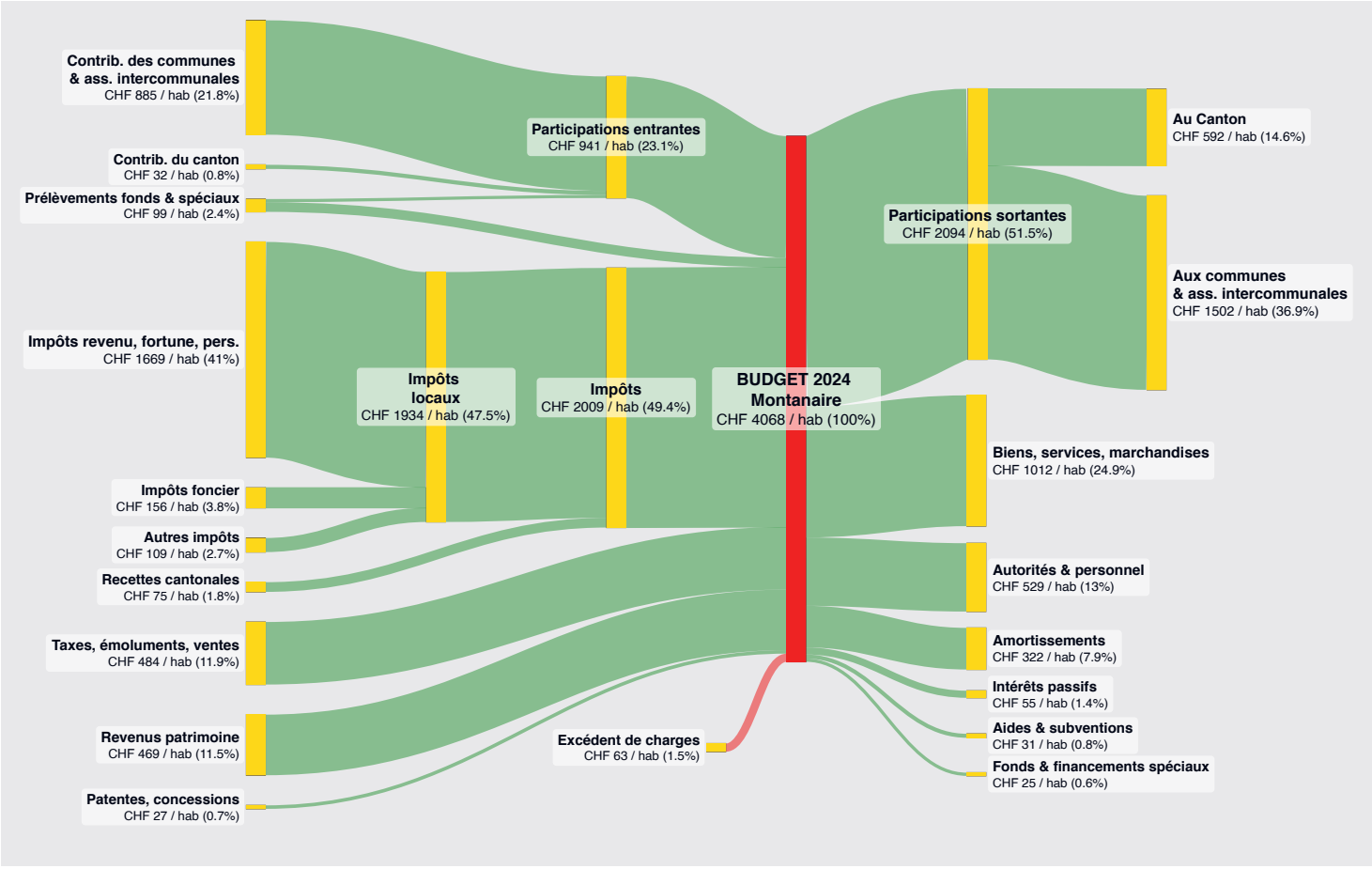


## ↑ *Budget 2024 par hab.*

## ↓ *Comptes 2024 par hab.*

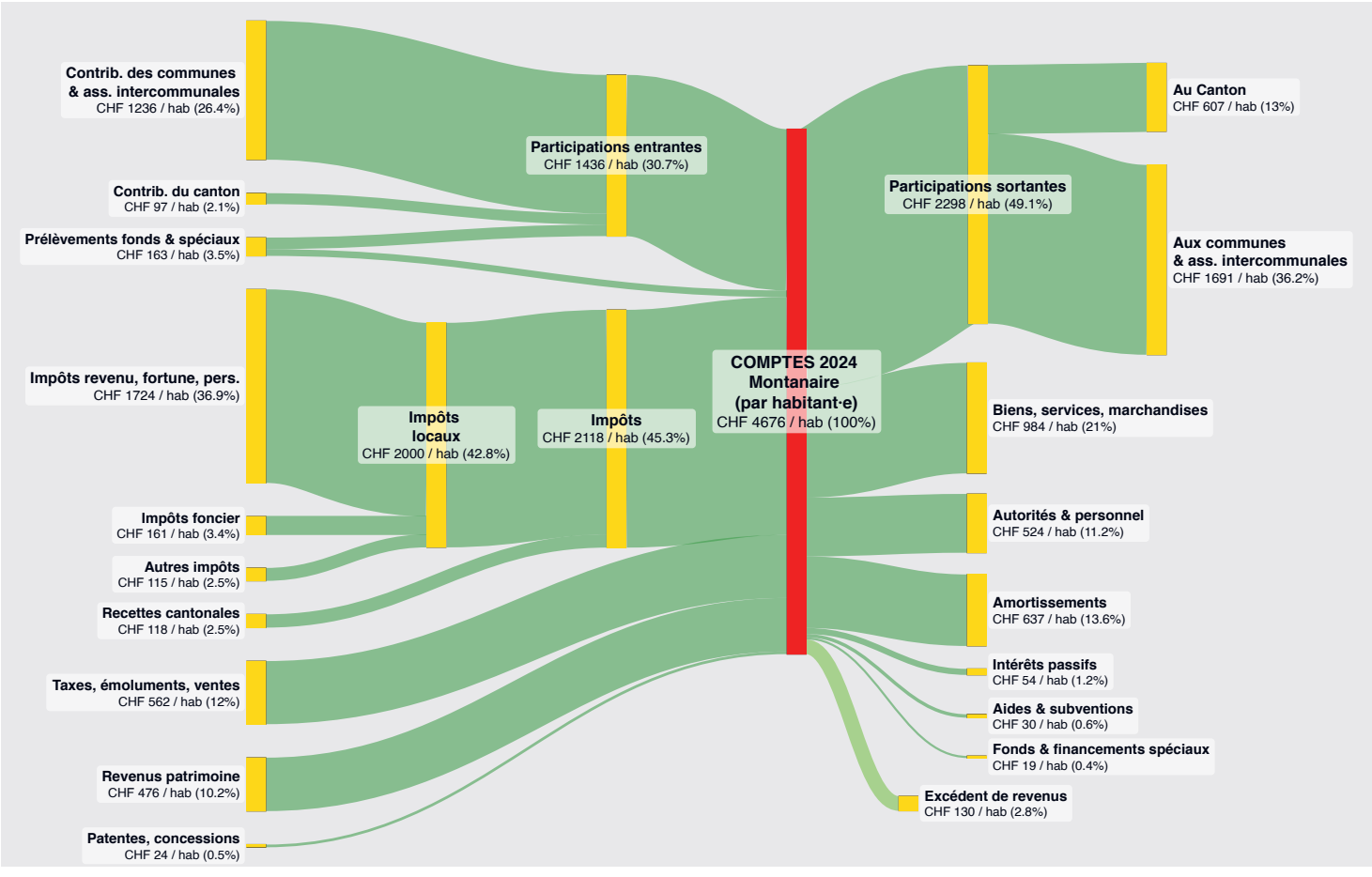

# Compte rendu du 23 juin 2025

Pour ce deuxième conseil de l'année, 50 membres du Conseil communal de Montanaire se sont réunis le 23 juin 2025 à la salle du battoir à Chapelle-sur-Moudon. Après l'acceptation du procès-verbal de la séance précédente qui s'est tenue le 25 mars 2025 à Thierrens, la séance est ouverte.

***Préavis N° 03/2025 – Avenant à l'article 68 – rubrique Chiens – Règlement de Police communal***

La Municipalité, suite à deux dénonciations concernant le comportement de chiens, a décidé de clarifier le règlement communal. Ces événements ont mis en lumière la nécessité de mieux définir les zones où les chiens doivent être tenus en laisse ou sont interdits.

La révision s'appuie sur les pratiques d'autres communes et exclut les forêts, chemins agricoles et prairies, déjà régis par le règlement cantonal. Pour rappel, du 1er avril au 15 juillet, tous les chiens doivent être tenus en laisse dans ces zones afin de protéger la faune sauvage.

Une campagne d'information sera lancée dans le Montanaire Magazine à l'automne 2025. La signalétique sera renforcée dans les lieux non encore équipés.

Ces mesures visent à assurer une cohabitation harmonieuse entre les propriétaires de chiens et les autres usagers de l'espace public.

Les membres du Conseil communal ont approuvé ce préavis à la majorité.

***Préavis N° 04/2025 – Renouvellement des autorités communales***

En vue des élections communales de 2026, la Municipalité propose de réduire le nombre de conseillers communaux de 60 à 50. Cette mesure vise à simplifier le fonctionnement du Conseil, renforcer l'engagement des élus et anticiper une future réforme cantonale.

Cependant, la commission ad hoc chargée d'étudier ce préavis recommande son refus. Elle estime que cette réduction risquerait d'alourdir la charge des élus, de décourager les candidatures et de nuire à la diversité des profils représentés (professions, âges, villages, genres). Elle suggère d'attendre l'éventuelle entrée en vigueur de la nouvelle loi sur les communes et de réfléchir à d'autres moyens de renforcer l'engagement des élus.

Les membres du Conseil communal ont refusé ce préavis à la majorité.

***Préavis N° 05/2025 – Comptes 2024 & rapport de gestion 2024***

La Municipalité présente un exercice 2024 positif. Les comptes affichent un excédent de revenus de CHF 369'507.39 et une marge d'autofinancement de CHF 1'406'567.00, supérieurs aux prévisions budgétaires. Cette performance s'explique par des recettes fiscales en hausse, une péréquation moins lourde que prévu et une bonne maîtrise des charges.

Les investissements nets s'élèvent à CHF 1'418'555.15, avec comme principal projet, la rénovation de la grande salle de Thierrens. La dette communale reste stable et les indicateurs de liquidité confirment une situation saine.

La Municipalité souligne également les efforts en matière de transition numérique, de gestion énergétique et de planification climatique, ainsi que la stabilité démographique de la commune (2'869 habitants).

Les membres du Conseil communal ont approuvé ce préavis à l'unanimité.

***Rapport des délégués aux diverses Associations***

Association de distribution d'eau de la Menthue (M. Valentin Pidoux) : L'Association intercommunale de la Menthue, qui assure la distribution d'eau potable dans 10 communes, dont Chanéaz et Correvon, a distribué 287'000 m$^3$ d'eau en 2024, dont 3'000 m$^3$ achetés à Yverdon.

Le réseau, âgé de 55 ans, reste fonctionnel, mais nécessite des investissements. Le remplacement du fontainier est prévu en 2025, avec un coût accru en raison de sa qualification (brevet fédéral). Le traitement du chlorothalonil, un enjeu sanitaire, sera discuté prochainement : il pourrait entraîner un surcoût de 0.80 à 1.20 CHF/m$^3$.

Les finances restent équilibrées avec CHF 185'000 d'achats d'eau pour CHF 460'000 de ventes.

L'objectif reste clair : garantir une eau de qualité à un prix raisonnable, tout en protégeant durablement les ressources.

Entente Intercommunale Boulens - Chapelle-sur-Moudon (M. Daniel Kalina) : But de l'association : L'entente Boulens - Chapelle est chargée de traiter de l'épuration des eaux usées des villages de Boulens et Chapelle-sur-Moudon au moyen d'une station d'épuration située à Boulens et couvrant les besoins des deux localités. La participation des communes se monte à CHF 100.- par habitant relié à la STEP à savoir 571 habitants pour Montanaire sur le village de Chapelle-sur-Moudon et 391 habitants sur le village de Boulens. Les comptes 2024 présentent un excédent de revenus pour un montant de Frs 20'018.97 (Charges : Frs 80'412.53 ; Revenus : Frs 100'431.50). Le fonds de réserve global se monte à CHF 155'120.72 (CHF 62'497.30 pour Boulens et CHF 78'103.65 pour Chapelle-sur-Moudon). Un projet de pose de panneaux photovoltaïques, ainsi que de batteries pour l'autoconsommation est à l'étude.

AIDEV (Association intercommunale de distribution d'eau de Vusery) (M. Pascal Crisinel) : L'Association AIDEV, présidée par le municipal M. Michel Rosset, regroupe plusieurs communes, dont Montanaire. Elle vise à assurer l'approvisionnement en eau potable et la défense incendie via un réseau intercommunal.

En 2024, l'association a relancé son projet d'interconnexion des réseaux avec une nouvelle approche : une solution à double conduite, permettant de centraliser le traitement de l'eau selon les polluants détectés, notamment le chlorothalonil. Cette méthode, plus coûteuse, est aussi plus flexible face aux risques futurs.

Les premiers travaux ont débuté, notamment le raccordement du village d'Oulens-sur-Lucens au réseau pour CHF 731'000.–, ainsi qu'un programme de sondages géologiques (CHF 100'050.–) sur 40 km de tracé.

Le projet global, estimé à CHF 20 millions, est en phase de consultation cantonale. Une subvention de 27 % est espérée. La mise à l'enquête est prévue pour fin 2025, avec une réalisation par étape.

***Communications de la Municipalité***

1. M. Yves-Alain Bigler nous informe que la Municipalité a reçu le permis de construire pour la buvette d'alpage de Denezy.

2. M. Pascal Arbenz annonce que la pose du tapis final sur la route de Chanéaz est prévue du 11 au 15 août. Le projet d'étude pour la réfection des routes de Correvon est en phase de finalisation.

3. Mme Nathalie Jaton informe que les travaux de rénovation de l'Auberge Communale de St-Cierges avancent selon le calendrier, et que les discussions avec le futur tenancier sont en cours. Les travaux sur le bâtiment de l'administration progressent également, avec la pose de l'échafaudage sur le clocher. Par ailleurs, la boucherie du Casino de Chapelle procède à des travaux de mise aux normes sanitaires.

4. M. Michel Rosset confirme le montant du projet de l'AIDEV et indique qu'une subvention de 24 % des Améliorations Foncières est en attente. Il précise également que l'éclairage public de la commune est désormais entièrement en LED, avec une gestion à distance. L'intensité est réduite à 20 % entre 23h et 5h.

5. M. Marc Bourlard signale un problème de prolifération de chats errants dans le centre de St-Cierges. Une intervention en collaboration avec la SVPA est prévue durant la seconde quinzaine d'août, après information aux habitants.

***Élections du bureau et de la commission de gestion et finances***

Le bureau du Conseil pour l'année législative 2025-2026 commençant le 1er juillet 2025 a été élu par acclamation et se compose de :

- *M. Frédéric Perrin a été réélu au poste de Président du Conseil*
- *M. Johan Roubatel a été réélu au poste de vice-président du Conseil.*
- *Mme Chloé Crisinel Bettex a été réélue au poste de membre du bureau.*
- *Mme Corinne Pittet et M. Pierre-Olivier Baptiste ont tous deux étés réélus au poste de scrutateurs.*
- *MM. Christian Crisinel et Ludovic Lin ont tous deux étés réélus au poste de scrutateurs suppléants.*

La commission de gestion et finances pour l'année législative 2025-2026 commençant le 1er juillet 2025 a été élue par acclamation et se compose de :

- *Mmes Christine Dubrit et Corinne Favre et MM. Kevin Forestier, Sébastien Gasser et Emilien Piot comme membres*
- *MM. Marin Freymond et Jean-Luc Jaton comme membres suppléants.*

***Divers***

Mme Anne Leresche a demandé des nouvelles du PACOM. La Municipalité indique que celui-ci est toujours en attente auprès de l'État de Vaud. Les modifications mineures demandées ont été intégrées, mais des ajustements plus importants liés à des changements législatifs sont en cours de négociation afin d'éviter une nouvelle mise à l'enquête.

M. Valentin Pidoux interpelle la Municipalité sur le mauvais état de l'escalier d'accès à la benne des encombrants pour les professionnels.

1. M. Thomas Bolzli demande des précisions sur une borne hors service à Corrençon. La Municipalité confirme que la réparation est en cours avec l'entreprise responsable de l'entretien.

2. M. Flavian Stoll, nous fait part avec émotion de sa démission du conseil communal et du conseil de l'Asire.

La séance est levée à 20h31 et le rendez-vous est pris pour le prochain Conseil du 2 octobre 2025 à Thierrens.

***Johan Roubatel, Vice-Président***

### *Prochaines séances*

*Jeudi 2 octobre 2025 à 19h30 à Thierrens*

*Mercredi 10 décembre 2025 à 19h30 à Neyruz-sur-Moudon*



# *Diminuons la fracture numérique*

Le projet « Clic Ensemble » propose à toutes les personnes intéressées, quel que soit leur âge ou leur niveau, des permanences gratuites pour apprendre à mieux utiliser les outils informatiques et faciliter leurs démarches administratives ou commerciales. Ces séances sont animées par des professionnels et se tiennent dans des lieux conviviaux.

L'objectif est de lutter contre l'exclusion numérique. Ces rencontres, d'une durée d'environ 4 heures, se déroulent dans des restaurants ou cafés partenaires, offrant ainsi un environnement accueillant et propice à l'échange.

Cette initiative représente une chance précieuse d'accompagnement pour toutes et tous face aux défis du numérique. Pour plus de renseignements, contactez le 021 338 48 34, écrivez à info@clicensemble.ch ou consultez directement le site clicensemble.ch.

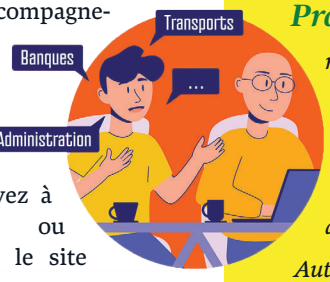


### *Prochaines séances*

*mardi 23 septembre de 14h30 à 16h30 à l'Hôtel de Ville d'Echallens*

*mardi 21 octobre de 14h30 à 16h30 à l'Hôtel de Ville d'Echallens*

*Autres dates sur clicensemble.ch*

# Football, course à pied, tir, gymnastique : bravo à tous nos sportifs !

## Le FCT se qualifie en 2ème ligue

### Un dimanche pour l'histoire à Thierrens

Le 22 juin 2025 restera une date marquante pour le FC Thierrens, qui a validé son accession en 2e ligue au terme d'un parcours exemplaire, conclu par trois matchs de barrage intenses.

### Une saison régulière bien maîtrisée

Leader de son groupe en 3e ligue, la première équipe du FC Thierrens a su imposer son style tout au long de la saison, combinant jeu structuré, rigueur défensive et efficacité offensive. Ce parcours lui a ouvert les portes des finales de promotion, dernière marche vers la 2ème ligue.

### Des barrages à suspense

Tout a commencé le 15 juin par une victoire 2–1 contre le FC Aubonne au stade du Marais, devant un public nombreux. Trois jours plus tard, le déplacement à Saint-Amour s'est soldé par une défaite 1–0 face au FC Savigny, relançant totalement le suspense. Le dénouement a eu lieu le 22 juin à domicile contre le FC Vignoble. Dans une ambiance survoltée, les joueurs ont puisé dans leurs réserves pour s'imposer 3–2 au terme d'un match haletant.

### Une réussite collective

Joueurs, dirigeants, staff, bénévoles, familles et fidèles supporters ont tous contribué à cet accomplissement. L'engagement visible du public, aussi bien à domicile qu'à l'extérieur, a été un atout majeur tout au long de cette campagne. Malgré des conditions climatiques éprouvantes, le groupe a fait preuve d'un engagement total jusqu'au coup de sifflet final.

### Une montée symbolique

Cette promotion en 2e ligue constitue une étape importante pour le FC Thierrens, rarement atteint à ce niveau. Elle reflète la solidité du projet sportif et la vitalité du football local. C'est aussi une grande fierté pour la commune, qui voit son équipe fanion évoluer dans une catégorie supérieure.

***Matteo Melfi - Joueur et Community Manager du FC Thierrens***

## Course des Roches 2025 : sport, nature et convivialité au rendez-vous

### Réunir sport, amitié et convivialité

Tels étaient les objectifs des organisateurs lorsque, en 2003, ils ont mis sur pied la Course des Roches, reliant Moudon à Thierrens. Ouverte aussi bien aux amateurs de course à pied qu'aux passionnés de walking, l'épreuve continue de séduire, année après année.

La 23e édition, qui s'est tenue le 20 juin 2025, a rassemblé plus de 350 participants, dont 192 enfants — un record qui confirme la popularité croissante de l'événement auprès des plus jeunes.

Nouvel élément marquant cette année : la collaboration avec l'Association du Bois des Brigands, qui a permis de réinventer le parcours mythique des 10 km. Désormais, avec 375 mètres de dénivelé, l'itinéraire emprunte essentiellement des sentiers en pleine nature et traverse le Bois des Brigands, incluant une montée raide jusqu'à la tour, particulièrement redoutée des coureurs.

### Côté résultats

La catégorie hommes élite a dominé les chronos, avec la victoire de Oriol Fauria Torrent, en 41'55". Chez les dames élite, c'est Alizée Grimm qui s'est imposée en 49'47". L'équipe Dizerens Frères Sàrl a décroché le prix de la plus grande participation, suivie de près par la Jeunesse de Thierrens elle-même suivie par le groupe de Neyruz.

La soirée s'est prolongée dans une ambiance chaleureuse à la Salle Denis Meylan, autour d'un bon repas soigneusement préparées par l'Association du Bois des Brigands. Et pour compléter cette journée sportive, un service de massage assuré par Carole et Maurice a pris soin des participants jusqu'à la fin de la soirée.

# *L'Abbaye de Chapelle a fait son retour*

Du 27 au 30 juin, le village de Chapelle-sur-Moudon a vibré au rythme des festivités de son Abbaye. Récit d'un week-end animé.

Si vous êtes passés par Chapelle-sur-Moudon à la fin du mois de juin, vous avez peut-être remarqué les touches de jaune et de bleu qui égayaient les devantures de tout un tas de maisons. Tous les trois ans, le village se pare des couleurs de son blason, afin de fêter dignement son Abbaye. Comme lors de chaque édition, les habitants n'ont pas ménagé leurs efforts. Et ils ne sont pas seuls à s'investir. La jeunesse de Chapelle-Martherenges et le comité de l'Abbaye avec son nouvel Abbé-Président Martial Guignet, se sont, comme à chaque fois, partagés l'organisation de la fête.

Au-delà des tirs, l'Abbaye représente un lieu de rencontres. Celle du passé qui dialogue avec le présent, perpétuant les traditions. Celles des jeunes qui, tout un week-end durant, discutent et partagent avec leurs aînés. Et celles de toutes les personnes, parfois issues d'horizons divers, qui se rejoignent le temps d'un verre, d'un rire ou d'un pas de danse, laissant de côté les soucis du lendemain.

Cette année encore, l'Abbaye de Chapelle n'a pas à s'en faire pour son avenir avec un total de 28 nouveaux membres, la rendant chaque année plus vivante et l'inscrivant sur la longueur. Et si le stand de tir a vu défiler pléthore de tireurs, plus ou moins aguerris, la fête ne s'est pas arrêtée là. Après un tournoi de pétanque le vendredi soir, Henri Jaton a enchaîné avec près de deux heures de concert, suivi le lendemain du groupe Acoustic Trip, dans le bar de la Jeunesse. Finalement la journée de dimanche a vu défiler son lot de rois et sa reine, accompagnés de leurs demoiselles et du damoiseau d'honneur. Sans oublier le banquet ainsi que la levée des danses orchestrée par la Jeunesse et, en point d'orgue, la traditionnelle langue de bœuf du lundi soir.

Ce même lundi, après trois jours de festivités et de courtes nuits, environ 200 personnes se sont retrouvées dans l'enceinte du Battoir pour manger et partager un (ou plusieurs) dernier(s) verre(s). Au cours de la soirée, la caissière de la Jeunesse a pris la parole, revenant ainsi sur le week-end écoulé et remerciant chaque personne pour son implication. Aujourd'hui, je rejoins ma petite sœur en vous livrant à nouveau les mots qu'elle a prononcés.

**«Merci pour les yeux pétillants, merci pour votre présence, votre engouement, vos chants et vos pas de danse. Merci de continuer à faire vivre ces traditions et à chérir notre culture. À dans trois ans !»**

***Margaux Krieg, Membre de la Jeunesse de Chapelle-Martherenges***

# *La FSG Saint-Cierges à la Fête fédérale de gymnastique 2025*

135 membres de la FSG Saint Cierges ont participé à la Fête fédérale de gymnastique à Lausanne. Les athlètes ont pris part à de nombreuses disciplines : agrès, décathlon, estafette, heptathlon, jeux fit + fun, lancer de pierre, saut combiné, volley.

La fête s'est terminée par le traditionnel défilé à travers le village sous les applaudissements des supporters présents, suivi du discours de remerciement et de félicitation de la présidente : Anne-Sophie Laurent. Le tout se terminant par un apéritif convivial avec un accompagnement musical du vice-président : Henri Jaton. Un grand bravo pour vos résultats, votre esprit d'équipe et votre bonne humeur !

***Marc Bourlard, municipal***

# Montanaire vous offre la formation de premier secours !

Il y a 4 ans, en septembre 2021, 10 défibrillateurs (AED) de la marque Zoll ont été posés dans chaque village de la commune plus un à Corrençon.

Vous trouverez la localisation des appareils sur la page "defibrillateurs" du site internet de Montanaire.

Des ateliers de sensibilisation à la réanimation ainsi que des formations certifiantes BLS AED Complet SRC de 3h ont été proposées à la population et ont connu un vif succès.

Ces cours ont une validité de 2 ans. Pour celles et ceux qui sont inscrits comme First Responders, il est temps de renouveler votre certificat, et pour les autres, c'est une bonne opportunité d'apprendre les premiers gestes qui sauvent.

Chaque minute compte lorsqu'on est victime d'un arrêt cardio-respiratoire. Les chances de survie diminuent de 10% toutes les 60 secondes et deviennent quasiment nulles au bout de 10 minutes. Une action rapide est une question de survie. En milieu extra hospitalier, il faut savoir que 7 arrêts cardiaques sur 10 se produisent devant témoin, cependant seulement 20% interviennent.

La commune de Montanaire encourage sa population à s'informer et se former aux gestes qui peuvent contribuer à sauver des vies en cas d'arrêt cardio-respiratoire. C'est pourquoi elle offre à ses habitant.e.s une formation certifiante BLS AED Complet SRC de 3h donnée par Emergency Training Center. Les instructeurs et instructrices sont tous et toutes des professionnel.le.s de la santé en activité (médecins, infirmier.ère.s spécialisé.e.s en soins intensifs, soins d'urgence et anesthésie, ambulancier.ère.s).

## Les gestes qui sauvent en cas d'arrêt cardiaque :

### 1. Appeler le 144

La seule information urgente à transmettre est votre localisation. A partir de là, chaque seconde compte.

### 2. Masser

Commencer sans attendre un massage cardiaque efficace permet, durant les premières minutes, d'assurer un minimum d'oxygénation au cœur et au cerveau en attendant que le rythme cardiaque soit rétabli. Il est important de ne jamais arrêter le massage jusqu'à l'arrivée des secours.

### 3.Défibriller

Installer le défibrillateur sur la victime et suivre ses instructions permet, grâce à un courant électrique, de rétablir une activité cardiaque dans la majorité des situations d'arrêt cardiaque chez l'adulte. Toute personne, même non médecin, est autorisée et habilitée à utiliser un défibrillateur automatisé externe (AED).

*Défibrillateur de Peyres-Possens positionné à l'arrêt de bus*

## Cours défibrillateurs

Ouvert à toutes et tous dès 12 ans sans prérequis particulier. Le cours se déroule à la salle du Conseil à Thierrens, au premier étage de l'administration communale. Au terme de la formation, vous recevrez un certificat vous permettant d'être premier répondant. Ce certificat est valable 2 ans.

**Objectif du cours**

- *Agir en maîtrisant les gestes de base de la réanimation cardio-pulmonaire chez les adultes et les enfants, selon les directives du SRC (Swiss Resuscitaion Council) massage cardiaque, ventilation et défibrillation à l'aide d'un DEA (Défibrillateur Externe Automatique)*
- *Reconnaître les signes précurseurs de l'infarctus du myocarde et de l'AVC (Accident Vasculaire Cérébral)*

**Contenu du cours**

- *Porter assistance tout en assurant sa propre sécurité*
- *Transmission du numéro d'appel d'urgence national*
- *Explication de la chaîne de survie*
- *Entraînement des aptitudes de base chez l'adulte, l'enfant et le nourrisson : première évaluation, massage cardiaque, ventilation, défibrillation à l'aide du DEA*
- *La position latérale de sécurité et les manœuvres de désobstruction des voies aériennes (bébé, enfant et adulte)*

## Prochaines séances

Lundi 3 novembre 2025 19h-22h

Vendredi 7 novembre 2025 13h30-16h30

Jeudi 13 novembre 2025 19h-22h

Lundi 19 janvier 2026 19h-22h

Jeudi 5 février 2026 19-22h

**Inscription**

*https://www.emergencytraining.ch/inscriptions-bls-aed-complet-src-first-responder/*

**Mentionnez "Montanaire" dans les commentaires de la réservation pour ne pas recevoir de facture.**

# Douglas, le nouveau visage dynamique de la voirie

Je m'appelle Douglas Hug, j'ai 27 ans et j'habite à Yvonand. J'ai récemment rejoint la Commune de Montanaire en tant qu'employé communal polyvalent.

Peintre en bâtiment de formation, j'ai toujours aimé les métiers manuels et concrets. Ce que j'apprécie particulièrement dans mon nouveau poste, c'est la diversité des tâches au quotidien et le fait de travailler en plein air – chaque jour apporte son lot de défis et de satisfaction.

En dehors du travail, je suis passionné de football et de sports de combat, deux disciplines qui me permettent de rester actif, concentré et motivé.

De nature joyeuse et engagé, je me réjouis de pouvoir mettre mon énergie et mes compétences au service de la commune et de ses habitants.

Au plaisir de vous croiser bientôt dans les villages de Montanaire !

***Douglas Hug***

# À Denezy, la convivialité se cultive avec Lè Benozî

« -T'habites où ?
- À Denezy.
- Ah ouais, là où y'a Bouillon ? »

Eh oui, Denezy est souvent associé à Bouillon. Mais ce petit village plein de caractère, a encore d'autres atouts.

Denezy c'est aussi la Société d'animation Lè Benozî, une association à but non lucratif fondée en 2012, grâce à quelques habitants passionnés, désireux de faire vivre le village à travers des événements conviviaux et la vie de la société c'est : des rendez-vous mensuels et une ambiance qui fait du bien.

Chaque premier vendredi du mois on se retrouve au refuge où chacun amène un petit quelque chose à partager. Un moment simple, chaleureux, où les échanges se tissent naturellement.

Début juillet, Francine nous ouvre généreusement ses portes pour savourer ses irrésistibles beignets à la rose accompagnés d'une soupe aux légumes pleine de saveurs et surtout beaucoup de générosité.

La fondue à l'alpage du 31 juillet, un instant magique face au coucher de soleil et à la vue imprenable sur le village.

En septembre, c'est la fête de l'étang : grandes tablées dressées en pleine nature, grillades autour du foyer construit par Jeannot, et ambiance bucolique garantie.

En décembre, Elodie orchestre le programme des fenêtres de l'avent. On apprécie alors les belles décorations des maisons avec pourquoi pas un petit apéro.

Un après-ski façon Denezy ? Thierry et Laurence assurent l'ambiance et nous régalent, on se croirait revenus des pistes. C'est encore eux qui nous font profiter d'une recette de croûtes au fromage dégustées bien au chaud au refuge.

Il y a aussi les petits Benozî. À Halloween, ils sillonnent le village pour récolter quelques friandises. Le 1er mai, c'est avec le même entrain qu'ils frappent aux portes, parfois récompensés de quelques œufs qu'ils cuisineront une fois leur tournée terminée. Puis, vient le Noël des enfants, c'est encore eux qui montent sur scène pour offrir un spectacle touchant et cocasse, dans le cadre enchanteur de la magnifique église de Denezy.

Voilà un échantillon de ce qui se passe à Denezy grâce à la Société d'animation Lè Benozî, c'est de la bonne humeur, de l'implication, des liens qui se créent, et surtout la volonté de préserver l'esprit village. Et ce nom alors, " Lè Benozî " ? Il viendrait du patois vaudois et désignerait, selon les sources, les Bons-Oiseaux, les Éperviers ou les Buses. Un joli clin d'œil à la hauteur qu'on prend ici, à Denezy au propre comme au figuré.

Alors **si vous vivez à Denezy** et que vous désirez intégrer le groupe whatsapp pour en savoir plus, merci d'envoyer un email avec votre n° de téléphone à LeBenozi@nexgate.ch.

PETITE HISTOIRE

# Photo de classe au collège de...

Peyres. Anciennement un collège, désormais une salle vous permettant d'accueillir vos fêtes, nous sommes bien dans le village de Peyres-Possens, plus précisémment du côté de Peyres.

*Source : © La photo datant de 1911 provient du site notrehistoire.ch mais l'auteur est anonyme.*

ÉVÉNEMENTS

## 9-10-11-12 octobre 2025

### Exposition de Patchwork

Le club de Patchwork Picpatch-Broye, basé à Neyruz-sur-Moudon fait son exposition gratuite au Battoir de Chapelle-sur-Moudon :

- *Je 9.10.2025 - 18h à 20h (vernissage)*
- *Ve 10.10.2025 - 14h à 20h*
- *Sa 11.10.2025 - 10h à 18h*
- *Di 12.10.2025 - 10h à 17h*

Le Patchwork est une technique de couture qui consiste à assembler des morceaux de tissus de tailles, formes et couleurs différentes pour réaliser des ouvrages utiles ou décoratifs.

## 6 novembre 2025

### Séance d'information au recrutement des pompiers

Devenir pompier, c'est avant tout une belle expérience qui commence par la séance d'information.

La séance se déroule à la Zone industrielle de la Pussaz 9, 1510 Moudon à 20h.

## 16-21-22 novembre 2025

### Soirée de gym de la FSG St-Cierges

Sur le thème "Meurtre et mystère".

VIE LOCALE

# Parlons vaudois

Que signifient ces 5 mots ?

1. *Un aguillage*
2. *Un clopet*
3. *Un pétabosson*
4. *La riclette*
5. *Une siclée*

### Prochaines séances du Conseil Communal

*Jeudi 2 octobre 2025 à 19h30 à Thierrens*

*Mercredi 10 décembre 2025 à 19h30 à Neyruz-sur-Moudon*

*Les séances sont ouvertes au public comme auditeur.*

### Prochaine édition

*Le délai pour transmettre des annonces et articles est fixé au 15 octobre 2025 à :* **actu@montanaire.ch**

# Nous célébrons

**Nathan Hooghe**
Thierrens, né le 03.04.2025

**Jordan Dizerens**
Chapelle-sur-Moudon, né le 05.06.2025

**Clémence Tombez**
Saint-Cierges, née le 18.06.2025

**Réponses - Parlons vaudois**
*1. Un bricolage instable | 2. Une sieste | 3. Un officier d'état civil | 4. La diarrhée | 5. Un bruit/cri strident*